

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2002



Sommaire

- I. Rapport de Liese Prokop, Présidente**
- II. Rapport de Claude Ruey, Vice-Président Trésorier**
- III. Rapport de Jan Waszkiewicz, Vice-Président**
- IV. Rapport de Lambert Van Nistelrooij, Vice-Président**
- V. Rapport de Klaus Klipp, Secrétaire Général**
- VI. Rapports des Commissions**
 - **Commission Affaires institutionnelles**
 - **Commission Cohésion sociale, Services sociaux, Santé publique**
 - **Commission Politique régionale, Aménagement du territoire, Infrastructures, Environnement et Tourisme**
 - **Commission Culture, Education et Formation, Jeunesse, Médias et Technologies de l'information, Sport**
- VII. Rapports des Programmes de l'ARE : Centurio, Université d'été, Eurodyssée**
- VIII. Priorités et initiatives spécifiques de l'ARE 2003-2004**
- IX. Annexes**

I. Rapport de Liese Prokop, Présidente

Lors de l'Assemblée générale de Seinajoki en décembre 2001, une large majorité des délégués m'ont exprimé leur confiance en me confiant, pour une période de deux ans, le mandat de présidente de l'ARE. Ces deux années à la tête de notre mouvement ont passé en un rien de temps. J'espère que ce bref aperçu de mes activités durant les douze mois passés trouvera, cette année encore, votre accord.

Mes méthodes de travail et également ma façon d'appréhender les questions européennes sont dues à l'histoire et à la géographie de ma région, la Basse-Autriche. C'est pourquoi je continue à diriger notre mouvement en étroite collaboration avec mes vice-présidents et les présidents des commissions. Notre équipe compte un nouveau membre depuis le début de l'année. Il s'agit de Klaus Klipp dont la nomination au poste de secrétaire général a été confirmée par la dernière Assemblée générale. Celui-ci s'est désormais intégré à l'équipe. A la fin du mois de janvier, la Présidence s'est rencontrée dans les locaux du Secrétariat Général à Strasbourg pour arrêter le programme de travail et pour distribuer les tâches entre tous ses membres pour l'année à venir. Mon objectif est de faire en sorte que la discussion concernant les sujets intéressant nos membres reçoive un maximum de visibilité. La plus grande partie des travaux de notre organisation a lieu dans les quatre commissions. Cette année, elles ont travaillé dur pour organiser trois conférences de ministres régionaux sur des sujets dont l'importance est cruciale pour les régions. Ces récentes conférences ont eu un excellent écho, ce qui montre que nous avons choisi la bonne voie. Je voudrais remercier tous ceux qui se sont engagés nos présidents de commissions, les régions hôtes ainsi que les secrétaires des commissions, leurs assistants et toute l'équipe du Secrétariat de leur dur travail et de leur dynamisme. Les commissions feront leur propre rapport de ces manifestations.

Je voudrais également remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de la première université d'été des jeunes. Cette manifestation a montré combien les jeunes sont prêts à s'engager pour une Europe commune.

Le principal point à l'ordre du jour de cette année est toujours l'accompagnement des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe et la question du rôle des régions. C'est pourquoi j'ai accepté avec grand plaisir l'invitation du président Valéry Giscard d'Estaing à participer avec d'autres organisations interrégionales à une rencontre qui a eu lieu le 7 mars à Valence afin de discuter de l'avenir de l'Europe. Je suis particulièrement fière qu'à cette occasion, l'ARE ait été la seule organisation à avoir présenté au président un résumé écrit de ses positions.

La décision prise à Laeken de mettre en place la Convention a ouvert une nouvelle ère de l'histoire de l'Europe et a créé les bases d'une Union politique. Dès le début de ce processus de discussion et de réforme unique en son genre, il était clair que l'issue dépendait de deux questions essentielles d'une part la simplification des traités et leur refonte en un seul document constitutionnel et d'autre part la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres.

Il est clair que ces défis éveillent de grandes attentes aussi bien auprès des citoyens que des gouvernements des États membres. Répondre à ces attentes signifie élaborer un nouveau concept qui permettrait à l'Europe de se transformer pour passer d'une communauté économique à une communauté de valeurs.

Les régions doivent également participer à ce processus et sont appelées à transmettre leurs idées concernant l'ordre européen à la Convention. Comme je l'ai déjà indiqué, les autorités régionales et nous-mêmes, c'est-à-dire les organisations qui les représentons, avons déposé nos suggestions très tôt. La question primordiale est ici le rôle qui sera accordé aux autorités régionales dans la constitution européenne.

L'ARE apporte une importante contribution aux travaux de la Convention. Les organisations interrégionales qui font partie de nos membres fondateurs ou qui sont aujourd'hui membres de notre assemblée ont saisi l'opportunité et ont formulé leurs idées avec nous. Dès mon élection à la présidence de l'ARE, je me suis fixé pour objectif de renforcer le dialogue avec ces organisations. Grâce aux efforts de Jens Gabbe, secrétaire général de l'Association des Régions frontalières européennes et de Peter de Martin, secrétaire général de la Communauté de Travail des Pays du Danube, j'ai pu inviter les présidents de ces organisations à une réunion qui a eu lieu à Linz, en Haute-Autriche, fin mai. Parmi les participants, il y avait des représentants du Comité des Régions, du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux et du Conseil des Communes et des Régions d'Europe. À la fin de la réunion, les participants ont adopté la "Déclaration de Linz".

Depuis le début des travaux de la Convention, il est devenu essentiel pour les régions de se concerter et d'exprimer leur opinion d'une seule et même voix. Cela ne signifie pas que l'ARE, ou moi-même, essayions de nous ingérer dans les affaires de ces organisations ou que nous tentions de parler en leur nom. Mais en cette période cruciale, je pense qu'il est nécessaire que nous élaborions des positions communes et que nous les présentions ensemble afin de faire entendre nos voix et d'avoir un impact plus fort. C'est la principale raison de cette coopération avec d'autres organisations et nous avons l'intention de la poursuivre.

L'année passée, j'ai également essayé d'établir des contacts avec le plus grand nombre de membres possible. J'ai rencontré par exemple le ministre bavarois des affaires européennes, M. Bocklet ainsi que la présidente du Landtag de Thuringe, Mme Lieberknecht. Je me suis également rendue dans le comitat hongrois de Veszprem et à Budapest, dans la capitale hongroise. Je suis convaincue qu'il est d'une importance extrême d'être à l'écoute de nos membres afin de savoir ce qu'ils attendent de l'ARE et de discuter des problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

L'élargissement de l'Union européenne est le grand thème d'aujourd'hui. Comme vous le savez, je viens d'Autriche, un pays qui a des frontières avec quatre pays candidats□la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Slovaquie.

L'Autriche connaît actuellement un large débat public sur l'élargissement de l'UE, ses opportunités et l'impact probable qu'il aura. Mais les habitants des régions frontalières s'inquiètent aussi tout particulièrement des problèmes que l'élargissement risque d'entraîner.

Une majorité des citoyens sont en faveur de l'élargissement de l'Union européenne. L'ARE, du fait qu'elle compte des membres dans l'ensemble de l'Europe, peut apporter une contribution unique à ce mouvement de paix dans notre continent. Nous devons travailler ensemble et avec toute notre énergie à construire la maison européenne et à atteindre notre principal objectif□ la mise en application de la Déclaration sur le Régionalisme, adoptée il y a six ans mais plus actuelle que jamais, et l'application du principe de subsidiarité. Nous, les régions d'Europe, pouvons apporter à nos citoyens la garantie que les problèmes qui se poseront à l'avenir pourront être résolus.

II. Rapport de Claude Ruey, Vice-Président Trésorier

Je me suis attaché cette année encore à poursuivre une gestion rigoureuse et la maîtrise des dépenses, et à tenir sous contrôle les finances de l'ARE qui sont aujourd'hui redressées. Plusieurs mesures prises à mon initiative ont ainsi été reconduites en 2002

- contrôle des dépenses avec notamment, la nécessité pour les dépenses supérieures à 3.050 ou non prévues au budget, d'introduire une demande préalable que je vise personnellement
- contrôle des rentrées de cotisations et relance auprès des régions retardataires trois courriers ont ainsi été adressés à ces régions en mai (cotisations 2001 et antérieures), septembre (cotisations 2002 et antérieures) et octobre avec les documents de l'Assemblée Générale
- prise en compte des situations particulières j'ai tenu à ce que les régions me fassent part de leurs difficultés spécifiques afin de trouver avec elles des solutions adaptées leur permettant d'honorer leurs engagements
- radiation des régions n'ayant pas payé leurs cotisations depuis trois ans et ne répondant à aucune relance. Il m'a paru nécessaire et juste, par égard aux régions qui font l'effort de payer leurs cotisations, d'exclure ces régions qui ne remplissent pas leurs obligations statutaires
- application de la décision prise lors de l'Assemblée Générale de Lyon (1999) qui prévoit l'indexation des cotisations sur le taux d'inflation en France ou dans l'UE.

J'ai également assuré cette année encore le suivi des procédures judiciaires ouvertes notamment dans le cadre de la clôture définitive du programme Pacte. La plainte pénale déposée par l'ARE contre certains responsables de projets est en cours d'instruction, après une longue et détaillée enquête conduite par le Service de la police judiciaire de Strasbourg. L'autre plainte déposée par l'ARE contre un prestataire de services est toujours en cours de jugement auprès de la Cour d'appel.

Dans ma volonté constante de transparence, j'ai présenté à chaque réunion de la Présidence et du Bureau des documents relatifs à la situation financière de l'ARE, aussi bien l'état des recettes et dépenses 2002 que celui des cotisations 2002 à 1998. Par ailleurs, mon collaborateur, M. Laurent Wehrli a été en contact régulier avec le Secrétariat Général où il s'est rendu à plusieurs reprises.

Cette année a été marquée par l'entrée en fonction de M. Klaus Klipp en tant que nouveau secrétaire général. En tant que Vice-Président Trésorier et à la demande de la Présidente Liese Prokop, j'ai été associé de très près à sa mise en œuvre, au travers notamment de mon collaborateur, en particulier pour ce qui concerne les aspects financiers et juridiques.

D'un point de vue politique, je me suis engagé dans de nombreuses prises de position de l'ARE en regard de l'évolution du régionalisme en Europe et une meilleure prise en considération des régions et de leurs autorités élues dans les instances européennes et, plus particulièrement, dans le projet de Convention. J'ai également été actif sur le sujet de la culture, notamment à l'occasion de la Deuxième conférence des ministres régionaux de la culture, qui s'est déroulée à Brixen en octobre 2002, après une première édition que j'avais eu l'honneur de recevoir dans mon canton de Vaud et dans ma ville de Nyon.

Enfin, il s'est agi de permettre au nouveau Vice-Président Trésorier, élu à l'Assemblée générale 2002 à Naples, de saisir la situation financière de l'ARE. En effet, après un engagement de plus de 12 ans au sein de l'ARE, il est temps pour moi de laisser la place à d'autres responsables, ayant par ailleurs quitté mes fonctions au gouvernement du Canton de Vaud. Je saisis l'occasion de ce rapport pour remercier chaque personne de sa précieuse collaboration, notamment les présidents et membres du Bureau successifs, ainsi que toute l'équipe du secrétariat général et mon collaborateur M. Laurent Wehrli.

J'ai eu un grand plaisir et un vif intérêt à m'engager ainsi pour une cause qui m'est très chère, à savoir la promotion de nos régions et cantons, dans une idée du régionalisme et du fédéralisme constructifs tant à l'échelle de nos pays que du continent européen tout entier. Soyez assuré que je poursuivrai ce combat politique, que je mène aujourd'hui notamment au plan suisse.

III. Rapport de Jan Waszkiewicz, Vice-Président

Une des initiatives les plus importantes de l'ARE, le programme Centurio, a été poursuivi avec succès en 2002. Cette année, ce programme a accueilli 122 participants de la plupart des pays candidats mais également de pays non candidats (Géorgie ou Azerbaïdjan). Les candidats étaient soit des politiques, soit des fonctionnaires. La mise en place d'un site Internet a facilité le travail du Secrétariat de l'ARE qui a pu organiser 30 stages offerts par des régions occidentales. L'ARE a également lancé une nouvelle formule du programme Centurio avec des stages en Europe de l'Est, sur la base de l'expérience réussie que la Basse Silésie avait faite avec l'Ukraine. Nous avons aussi lancé un programme de formation professionnelle et de jumelages régionaux. Le programme Centurio a été élargi à l'Europe du Sud, au Bassin méditerranéen ainsi qu'aux Balkans.

La banque de données européenne du personnel de la Basse Silésie – la voïvodie de Basse Silésie a lancé un projet novateur pour le groupe des candidats de la région aux postes de fonctionnaires européens en liaison avec le programme Centurio de l'ARE, qui a si bien fait ses preuves, et les programmes de l'université d'été. L'objectif de ces projets est de préparer nos candidats de Basse Silésie aux fonctions de fonctionnaires régionaux chargés de l'intégration européenne, de les aider à postuler à un poste dans les institutions européennes et d'assurer une préparation compétente des projets régionaux organisés dans le cadre des Fonds structurels. Afin d'atteindre ces objectifs, il est nécessaire que les fonctionnaires de Basse Silésie, les diplômés et les étudiants de fin d'études des universités de la région reçoivent une formation dans les domaines touchant à l'intégration européenne. La première étape de ce projet est d'établir une banque de données des candidats (allant de quelques douzaines à quelques centaines) répondant à certains critères exactement définis. Les candidats sélectionnés pourraient recevoir une formation dans les institutions européennes, dans des administrations régionales et locales de pays de l'UE, faire des voyages d'études à Bruxelles et suivre des cours sur l'intégration européenne en Pologne. Plusieurs centaines de candidats ont manifesté la volonté d'être saisis dans cette banque de données et de remplir les critères du programme et parmi ceux-ci, plus de cent personnes ont été sélectionnées pour avoir accès à cette formation. En 2002, quelques-uns d'entre eux ont participé à l'université d'été qui a eu lieu à Opatija, et au programme Centurio. La banque de données européenne de la région polonaise de Basse Silésie est désormais opérationnelle et doit être soutenue par l'ARE afin de trouver des participants venant d'autres régions de pays candidats à l'UE.

□ Autres initiatives

- "L'élargissement dans une perspective locale et régionale" (5 juillet 2002, Bruxelles): cette conférence a été organisée par les autorités locales et régionales du Danemark afin de marquer le début de la présidence danoise à l'Union européenne. Des politiques et des experts de premier plan ont discuté des défis dus à l'élargissement auxquels est confronté le niveau local et régional.
- "L'AGCS et la privatisation de l'éducation" – sujet de la 2^{ème} conférence des ministres régionaux de la culture et de l'éducation à Brixen (18 octobre 2002).
- Proposition d'une nouvelle initiative "Nos représentants à Bruxelles", création d'un réseau de personnes représentant nos régions membres dans les institutions européennes à Bruxelles, présentée lors de la réunion de la Présidence de l'ARE en juin.

IV. Rapport de Lambert Van Nistelrooij, Vice-Président

□ **Activités régionales institutionnelles**

Je représente l'ARE dans les domaines des affaires institutionnelles auprès d'autres organismes officiels.

• **La Convention**

L'ARE a élaboré un document définissant sa position sur le rôle des régions européennes dans le cadre de l'élargissement. J'ai représenté l'ARE lors des auditions de la Convention qui ont eu lieu le 25 juin et le 16 octobre au sein du Comité des Régions. À cette occasion, j'ai exprimé la position de l'ARE qui a été bien comprise par le président du groupe de travail sur la subsidiarité, M. J.L. Dehaene.

• **Le CPLRE**

En tant que vice-président de la Commission institutionnelle de la Chambre des Régions du CPLRE, j'ai joué un rôle actif dans la discussion de sujets d'ordre institutionnel tels que la Charte de l'Autonomie régionale. Lors de la préparation de l'Assemblée générale, j'ai parlé au nom de l'ARE. Le réseau de l'ARE est un des principaux moteurs de la promotion et du soutien de l'autonomie régionale en Europe.

• **Le CdR**

Je représente l'ARE au sein de la Commission économique et sociale du Comité des Régions.

□ **Programme Alive, le défi européen du vieillissement (initiative de l'ARE)_www.alive-eu.org**

- Rapport sur le thème "vieillir activement" au Comité des Régions en juin 2002
- Participation à la Conférence des Ministres européens sur la Migration et la Mobilité lors du Conseil d'Helsinki, les 16 et 17 septembre
- Préparation de la seconde Conférence européenne des Ministres régionaux de la Santé et des Affaires sociales à Milan, le 8 novembre, sur les soins transfrontaliers.
- Représentation des intérêts de l'ARE lors de la conférence du Comité des Régions, du CPLRE et du programme Alive sur les défis du vieillissement, le 13 novembre à Bruxelles.
- Table ronde du programme Alive, le 20 novembre à Bruxelles, planification du programme pour 2003-2007

□ **Relations privilégiées**

Roumanie

En tant que vice-président responsable des contacts avec nos membres roumains□

- Présentation du rapport sur l'antenne de l'ARE en Roumanie lors de la réunion du Bureau de l'ARE, le 11 avril à Exeter. La décision définitive sera prise par l'Assemblée générale.
- En tant que membre du CPLRE, j'ai fait un rapport en avril 2002 sur le développement en Roumanie et j'ai participé au séminaire organisé par le CPLRE, le gouvernement roumain et la Commission, les 7 et 8 octobre en Roumanie. L'ARE et l'Union européenne apporteront leur assistance à la Roumanie lors de son processus de régionalisation pour la période 2002-2004.

Grèce

Présentation d'un rapport sur le développement régional en Grèce et préparation d'une conférence du CPLRE avec les présidents de régions en 2003.

□ **Université d'été de l'ARE, édition 2002**

J'ai représenté la Présidence lors de la session d'ouverture de l'université d'été de l'ARE, édition 2002, à Opatija (Croatie) les 7 et 8 septembre 2002.

V. Rapport de Klaus Klipp, Secrétaire Général

Ce rapport se limite à décrire les travaux du Secrétariat concernant les activités des commissions et les programmes.

□ Introduction

- Esprit d'équipe au sein des organismes politiques et du Secrétariat
Toute ma gratitude aux collègues du Secrétariat pour leur chaleureux accueil du nouveau Secrétaire Général.
- Diversité de l'ARE et de ses membres
Les thèmes et les activités de l'ARE reflètent la diversité des régions de l'ARE.
- Participation de nos membres
C'est l'engagement actif des membres de l'ARE qui lui donne vie.

□ Réaction aux sujets actuels : Convention, politique de cohésion, développement durable

La contribution du Secrétariat aux travaux de la Convention a requis une bonne part de notre énergie

- Questionnaire dès le début du processus (printemps) servant de base au document de positionnement
- Site Internet de discussion pour les jeunes □ contribution à la Convention des jeunes
- Groupe de contact "Régions et Autorités locales" avec Ana Palacio, Présidence de la Convention. L'ARE a été représentée par Philip Johnson, avec la participation d'un grand nombre de régions membres (10 juin)
- Audition à la Convention, position commune avec le CdR et les principales organisations interrégionales. Participation de Lambert van Nistelrooij, 24 - 25 juin
- Audition au CdR. Participation de Lambert van Nistelrooij, 4 juillet
- Commission des Affaires institutionnelles du CdR. Participation de Peter Straub, 11 octobre
- Rencontre du groupe de contact des organisations interrégionales avec Jean-Luc Dehaene. Participation de Lambert van Nistelrooij, 16 octobre
- Activités constantes de lobbying dans ce domaine, également avec d'autres organisations interrégionales

□ Autres initiatives

- Autres alliances en cours de développement
Ce mouvement a commencé avec la Conférence et la Déclaration de Linz (printemps) qui se sont avérées avoir lancé la coopération dans le domaine de la Convention. Cette action sera poursuivie en 2003. La CRPM s'est retirée de l'ARE mais peu de temps après, le nouveau président a envoyé une lettre dans laquelle il proposait une étroite collaboration.
- AGCS: Accord Général sur le Commerce et les Services
La conférence sur l'AGCS a motivé un grand nombre de régions moins actives de notre organisation à participer aux activités.
- Groupe de travail sur le "Régionalisme" □
Soutien des membres participant au débat national sur l'avenir des régions grâce à l'identification d'arguments valables et coopération avec des instituts de recherche.
- Groupe de travail "Partenariat régional/Coopération"

Le développement à venir des activités du Conseil de l'Europe en faveur des partenariats régionaux et nos propres propositions dans le cadre des programmes de l'UE concernant la coopération entre les régions doivent être organisés.

- Bureau de l'ARE à Bruxelles
Nous avons notre propre bureau à Bruxelles. Les ressources humaines et les locaux sont mis à notre disposition par la Wallonie que nous remercions de son assistance. Le 17 décembre, nous avons eu notre première réunion avec les représentations de nos membres à Bruxelles afin de mettre en place une coopération plus étroite.
- Réorganisation du Secrétariat
Réorganisation du Secrétariat en cours afin de nous adapter aux nouvelles demandes de nos membres.
- Budgets des commissions
Une mesure du passé a été réintroduite, celle de donner aux commissions leur propre budget.
- Site Internet
L'utilisation de notre site Internet a doublé cette année et les statistiques nous montrent que nous avons une large audience.
- Focalisation des réunions sur des thèmes politiques
L'ordre du jour de la Présidence, du Bureau et de l'Assemblée générale se focalisent de plus en plus sur des sujets politiques.

VI. Rapports des Commissions

Commission Affaires institutionnelles

□ Documents

- Contribution aux travaux de la Convention
- Le rôle future des régions dans l'Union européenne
- Avis concernant la communication de la Commission sur le thème "Mieux légiférer"
- Résolution "2005, année européenne du partenariat local et régional"

□ Convention européenne

- Projet de traité constitutionnel présenté par la Présidence de la Convention en octobre 2002
- Principe de subsidiarité
- Principe de limitation des compétences
- Principe de proportionnalité
- Principe de loyauté communautaire

□ Points principaux de la contribution de l'ARE à la Convention européenne

- Respect de l'organisation territoriale comme faisant partie de l'identité nationale des États membres
- Intégration du niveau régional dans le principe de subsidiarité
- Répartition claire des compétences dans le futur traité constitutionnel
- Dans le cadre du "système d'alerte précoce", la seconde chambre du parlement devra avoir le droit d'utiliser son droit de contrôle ex-ante
- Le rôle des parlements régionaux devra être pris en compte
- Le Comité des Régions devra être renforcé
- Il est nécessaire de faire une claire distinction entre les fonctions législatives et les tâches exécutives du Conseil
- Amélioration du pouvoir de co-décision du Parlement européen
- Droit des régions d'ester en justice auprès de la Cour européenne de Justice

□ Rôle des régions dans la future Union européenne

- La régionalisation est le seul moyen de garantir la diversité culturelle et politique de l'Europe
- L'UE doit être efficace, démocratique et proche des citoyens
- Les institutions européennes devront prendre en compte les régions en tant que garantes de l'équilibre économique et territorial
- Les régions peuvent jouer un rôle de "médiateur" entre l'Union et les citoyens et faire en sorte que la législation communautaire soit compréhensible

□ La gouvernance européenne : communication de la Commission sur le thème "Mieux légiférer"

- Exercice compréhensible du droit d'initiative dont est investie la Commission
- Renforcement des auditions dans le sens d'une "culture du dialogue et de la participation"
- Recours systématique aux études d'impact

□ **Points principaux de la contribution de l'ARE à la gouvernance européenne**

- Le transfert de compétences à des "organismes de réglementation européens" pourrait conduire à une érosion des compétences régionales quand il s'agira de mettre en application la législation européenne
- La conclusion de "contrats tripartites" ne devra pas avoir d'influence directe sur la mise en application d'actes légaux par le niveau sub-national
- La Commission européenne est appelée à prendre en compte le rôle particulier des autorités locales et régionales et à ne pas les englober dans la notion générale de "société civile"
- Dans les études d'impact des initiatives législatives, les conséquences pour les budgets régionaux devront être pris en compte
- La Commission devra expliquer plus clairement quand de nouvelles procédures de consultation seront mises en place dans le processus décisionnel
- Il est nécessaire que la voix des autorités régionales soit entendue dans le cadre de la culture renforcée du dialogue et de la consultation"

□ **Partenariats régionaux : Résolution "2005, année européenne du partenariat local et régional"**

- Attirer l'attention sur le fait que les autorités locales et régionales sont les "médiateurs naturels" entre l'Union européenne et ses citoyens
- Mettre l'accent sur le fait que les partenariats locaux et régionaux contribuent à améliorer la compréhension entre les cultures
- L'Union européenne est appelée à proclamer l'année 2005 "l'année européenne du partenariat local et régional"

Commission Cohésion sociale, Services sociaux, Santé publique

□ Principales manifestations

- Organisation de la seconde Conférence Européenne des Ministres Régionaux de la Santé et des Affaires sociales (Milan, 8 octobre), deux réunions plénières de la Commission (Timisoara-RO, 23 et 24 mai et Milan-I 6 et 7 novembre) et un séminaire sur la violence domestique (Timisoara-RO, 23 mai)
- Participation aux conférences européennes et internationales "Shaping the Future of Social Services in Europe" (Façonner l'avenir des services sociaux en Europe) - Réseau social européen (Barcelone-E, 5 à 7 juin), "Personnes dépendantes – Régions – Union européenne" (Polkowice-PL, 25 septembre), "Pauvreté et exclusion sociale" organisée par la Présidence danoise de l'UE (Århus-DK, 17 et 18 octobre)

□ Dialogue avec les organismes européens

- Forum de la santé / Forum européen de la santé
- Plate-forme sociale européenne / Réseau européen social (ESN)

□ Travaux des sous-commissions, projets et actions

- Prévention du suicide (SUPPORT)
- Services and Prevention for the Elderly (SPE) (Services et prévention pour les personnes âgées)
- Alive & Cross-border Care (CBC), (Alive & soins transfrontaliers)
- Safety Across Europe (SAE) (Sécurité à travers l'Europe)
- Violence domestique
- EurHealth (Euro-Santé)

□ Principaux résultats

- Conclusions de la 2^{ème} Conférence des Ministres régionaux européens de la Santé et des Affaires sociales "Élaboration de normes pour les professionnels des soins pour personnes âgées"
- Résolution sur la violence domestique

Commission Politique régionale, Aménagement du territoire, Infrastructures, Environnement et Tourisme

□ Principales manifestations

- Organisation de la 1^{ère} Conférence de l'ARE des Présidents et Ministres Régionaux sur l'Avenir de la Politique Régionale et de Cohésion (Pècs, Baranya-H, 14 et 15 novembre), deux réunions plénières de la Commission sur la contribution des régions au développement durable (Bodö, Nordland-N, 14 juin et Pècs, Baranya-H, 15 novembre), □ un atelier "Les régions et le développement durable" (Florence, Toscane-I, 19 avril), un atelier "L'accès des régions aux fonds communautaires" (Bruxelles-B, 5 juillet) et réunion de la présidence de la Commission (Naples, Campanie-I, 29 novembre).
- Participation à des manifestations externes comme : Sommet mondial sur le Développement durable, Johannesburg (août-septembre), mini-session du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe (Strasbourg-F, 22 mars) et réunion de sa Commission sur le Développement durable (Strasbourg-F, 28 et 29 novembre), Conférence sur l'Avenir de la Politique régionale de l'UE (Plymouth-UK, 20 septembre), réunion de préparation pour la création d'un réseau mondial des gouvernements régionaux pour le développement durable (Londres-UK, 9 décembre), séminaire sur "Les régions dotées d'aéroports □ le défi du développement durable" (Santa Cruz de Tenerife, 28 et 29 novembre).

□ Principaux Thèmes

- Contributions des régions au développement durable. Rôle clé du niveau régional dans la mise en application du plan d'action de Johannesburg
- Implication des régions dans la future politique structurelle et de cohésion de l'UE dans une Europe élargie. Comment faire de cette future politique un instrument plus souple pour la politique d'aménagement du territoire des régions et leur développement □
- Impact de la réforme de la PAC sur l'agriculture et le développement rural des régions. La valeur ajoutée des politiques régionales de développement rural durable.

□ Contribution des régions au développement durable

- Déclaration "Les régions et les transports durables": l'application de la politique européenne des transports doit être absolument adaptée aux particularités géographiques, économiques et structurelles des régions, conformément au principe de subsidiarité.
- Déclaration " Comment les régions peuvent-elles garantir un avenir durable à leurs citoyens? Les régions se préparent au Sommet de Johannesburg": 41 régions s'engagent à mettre en pratique les mesures concernant l'eau, l'énergie, la santé, la productivité agricole et la biodiversité.
- L'ARE à Johannesburg: présentation d'actions régionales concrètes en faveur du développement durable (rapport de Thomas Hägg, Jämtland et ARE).

□ **L'implication des régions dans la future politique structurelle et de cohésion de l'UE dans une Europe élargie**

- 1^{ère} conférence des Présidents et Ministres régionaux sur l'Avenir de la Politique de Cohésion de l'UE à Pècs, Baranya (H),
- Résolution finale sur un projet des régions pour une nouvelle politique européenne de cohésion "La contribution des régions au développement durable de l'Europe de demain".

□ **L'impact de la réforme de la PAC sur l'agriculture régionale et sur le développement rural**

- Organisation d'une enquête sur l'opinion des "régions européennes" concernant la réforme de la PAC à mi-parcours et rapport sur les résultats de cette enquête.

Commission Culture, Éducation et Formation, Jeunesse, Médias et Technologies de l'information, Sport

□ Principales manifestations

- 2^{ème} Conférence européenne des Ministres régionaux de la Culture et de l'Éducation (Brixen, 18 octobre)
- Réunion plénière à Kielce (Swietokrzyskie, 28 février et 1er mars) et à Brixen (Bozen-Haut Adige, 17 octobre)
- Séminaire: Culture, éducation et formation – Conception de projet et co-financement communautaire (Kielce, 1^{er} mars)

□ Principaux thèmes

- AGCS et OMC: Les implications de la libéralisation des services publics dans le domaine de la culture et de l'éducation
- Aider les régions à avoir un meilleur accès aux programmes de l'UE
- Évaluation des programmes pédagogiques et culturels de l'UE
- Points essentiels: transparence de l'information, procédure d'appel à candidatures, délais, participation financière de l'UE, sélection de projets

□ Objectifs et préoccupations

- Formuler la position commune des régions européennes sur les négociations AGCS en cours concernant les engagements, les demandes et les offres
- Mondialisation des marchés
- Accès illimités aux prestataires privés de services publics dans le domaine de la culture, de l'éducation et des médias (écoles, universités, radios publiques, bibliothèques, archives)
- Impact d'une large libéralisation et d'une concurrence privée dans le domaine des services sous l'autorité du gouvernement
- Érosion des compétences
- Limitation de la marge d'action

□ Résultats

- Résolution du niveau régional d'exclure la culture, l'éducation et les médias de l'AGCS
- Insister sur la nécessité d'une participation des régions aux travaux de la commission Ad hoc Article 133 (services) de l'UE dans les domaines ressortant de leurs compétences (culture, médias, éducation, formation, santé)
- Documentation exhaustive des ouvrages ayant trait à l'AGCS sur le site Internet de l'ARE
- Première analyse de l'AGCS en Europe d'une perspective régionale
- Coopération avec des gouvernements régionaux extra-européens à une échelle mondiale (Australie, Canada)
- Participation d'ONG, universités, organisations du secteur de la culture, de l'éducation et des médias aux travaux de l'ARE
- Accord unanime sur la nécessité de contrôler les négociations AGCS d'une façon permanente (Groupe de travail AGCS)
- Soutien de l'initiative du Québec/Canada pour l'établissement d'un instrument international garantissant la diversité culturelle

VII. Rapport des programmes de l'ARE

Centurio, Université d'été, Eurodyssée

□ Centurio

31 stages au total ont été organisés. Grâce au nouveau site Internet consacré à Centurio qui permet au Secrétariat de l'ARE de mieux répondre aux attentes des candidats ainsi qu'à celles de régions hôtes, les placements ont été mieux adaptés que par le passé.

11 des candidatures reçues provenaient de Pologne. En outre, les régions hôtes ont été enthousiasmées par les candidats venant de République Tchèque dont 4 ou 5 ont été acceptés par une région hôte.

La coopération entre l'ARE et les agences de démocratie locale du Conseil de l'Europe a également permis d'intégrer des régions des Balkans au programme Centurio. Trois candidats de ces régions (Macédoine, Voïvodina, Belgrad) ont été acceptés, ce qui peut être considéré comme un succès vu les graves difficultés d'ordre linguistique auxquelles sont confrontés les candidats des Balkans.

Et, dernier point, l'édition Centurio de cette année a inclus le premier candidat d'une région méditerranéenne, celle de Sfax en Tunisie. Le programme Centurio était ouvert aux régions de la côte sud de la Méditerranée, vu l'importance croissante de la dimension Nord-Sud dans la construction de l'Europe (processus de Barcelone). C'est la région de Bruxelles-Capitale, qui a des accords de coopération privilégiée avec des régions du Maroc et de la Tunisie, qui a accueilli ce premier stagiaire "euro-méditerranéen".

Nous aimerions remercier les 17 régions qui ont organisé des stages, la plupart d'entre elles étant des participants réguliers au programme Centurio (Bern, Catalogne, Salzburg, Aarhus, Alentejo, Fyns, Vienne, Vejle, Thuringe, Trento, Yorkshire & Humberside, Ringköping, Veneto, Bruxelles-Capitale, Centre, Västernorrland, Carinthie).

Malheureusement, malgré l'engagement de ces régions et les rappels que nous avons envoyés à des institutions telles que le CdR ou le CPLRE, nous n'avons pas réussi à répondre à toutes les demandes de stage. De ce fait, et vu la motivation extraordinaire des candidats au programme Centurio, le Secrétariat de l'ARE a décidé d'organiser un Forum Centurio à Vienne, le 13 décembre 2002 – un séminaire de formation est organisé pour tous les participants (coordinateurs, stagiaires et candidats) et de nombreux participants se sont déjà inscrits. Ce séminaire se concentrera sur les techniques de gouvernance électronique et sur la coopération interrégionale.

□ Université d'été

L'édition 2002 de l'Université d'été a été organisée par 4 régions de l'Adriatique: Primorsko-Goranska, Istarska, Dubrovacko-Neretvanska (Croatie) and Frioul-Vénécie Julienne (Italie), avec le soutien de Bruxelles-Capitale (B), Gloucestershire (UK), Noord-Brabant (NL), Thuringe (D), Vienne (A) et Wallonie (B). L'Université d'été 2002 a également reçu le concours du congrès des Autorités Locales et Régionales en Europe et de la fondation Konrad Adenauer.

Environ 200 participants venant de 50 régions de 19 pays européens, de l'intérieur comme de l'extérieur de l'Union européenne, ont participé à l'Université d'été 2002 avec des représentants de haut niveau de l'Union européenne et des autorités nationales croates. Organisée quelques jours après le Sommet de Johannesburg (26 août – 4 septembre), l'Université d'été s'est concentrée sur l'application concrète des

politiques de développement durable au niveau régional. L'Université d'été encourage l'échange d'expériences concrètes et de savoir-faire entre les participants dans les domaines les plus variés comme la protection de l'environnement et le développement économique et social durable.

L'«Agenda 21 pour l'Adriatique», lancé par les 4 régions de l'Adriatique, est le premier résultat concret de nos travaux. Cette initiative a pour objectif de créer un réseau permanent de coopération entre les régions de l'Adriatique et les villes traitant de thèmes durables afin de stopper la dégradation de l'environnement du Bassin adriatique et d'améliorer la qualité de la vie.

L'ARE était déterminée à soutenir le processus commencé à Opatija et, en conséquence, elle a co-signé la Déclaration d'Opatija. Paul Diemel, coordinateur de la commission de l'ARE chargée d'organiser l'Université d'été a déclaré : *"Nous sommes fermement convaincus que grâce à des efforts conjoints, comme l'initiative de l'Agenda 21 pour l'Adriatique, nous serons en état de préserver des zones naturelles intactes ainsi que des lieux de culture spécifique qui sont menacés par les tendances actuelles du développement"*

Une des particularités les plus remarquables de l'Université d'été 2002 était l'organisation parallèle de la première Université d'été des Jeunes sur la protection durable de l'environnement. Ceci a permis à plus de 40 jeunes gens venant de toute l'Europe de discuter de vive voix de leurs propositions pour un avenir plus durable avec des experts et des personnalité politiques régionales.

□ Eurodyssée

Eurodyssée est un programme d'échanges professionnels qui permet chaque année à des centaines de jeunes européens d'approfondir leurs connaissances, d'acquérir de nouvelles compétences et de connaître d'autres réalités sociales, linguistiques et culturelles. A partir du bilan des années antérieures, le Comité de pilotage s'est donné pour principales missions en 2002 de faire évoluer le programme et améliorer son fonctionnement :

- inventaire des forces et faiblesses du programme pour développer une stratégie prospective bien ciblée
- règlement des problèmes administratifs et financiers des Régions d'Europe Centrale et Orientale
- restructuration du site internet afin de mieux visualiser les trois acteurs du programme (régions, jeunes et entreprises) et son amélioration pour une information et utilisation plus pertinente. Processus en cours.

Forts des échos des jeunes "Eurodysséens", mais également de jeunes n'ayant pas pu participer au programme faute d'adhésion de leur région, les responsables d'Eurodyssée profitent de l'opportunité pour inviter leurs homologues à participer au programme.

En 2002, le programme Eurodyssée compte 28 régions adhérentes et 11 en cours de parrainage. Les chiffres de stages octroyés en 2002 n'étant pas encore finalisés, nous rappelons que 777 jeunes ont bénéficié du programme Eurodyssée en 2001.

Conformément aux nouveaux statuts du Programme Eurodyssée adoptés en 2001, le mandat pour la Présidence et le Secrétariat général, détenu de 1985 jusqu'à aujourd'hui par la région Franche-Comté (F), vient à échéance fin 2002. Les membres d'Eurodyssée ainsi que l'ARE dans son ensemble remercient chaleureusement la région Franche-Comté pour son implication et l'engagement qu'elle a eu tout au long de ces années.

Suite à la consultation des régions membres du programme, le Bureau de l'ARE a examiné les deux candidatures pour la période 2003-2004 : Wallonie (B) et Açores (P). Après un débat intense, la région Wallonie a finalement été pressentie par le Bureau et sa candidature sera donc soumise pour adoption à l'Assemblée Générale de Naples.

VIII. Priorités et initiatives spécifiques de l'ARE 2003-2004

I. Priorités

- ❑ **Organiser un dialogue entre les Régions européennes afin de préparer leur position commune pour la prochaine Conférence intergouvernementale**
 - Surveiller les travaux de la Convention européenne et les propositions d'amendement au projet de Constitution européenne avec pour objectif de promouvoir le principe de subsidiarité et préserver la diversité culturelle en tant que valeurs fondatrices d'une nouvelle Europe,
 - Dialoguer avec les membres de la Convention européenne en coordination avec les autres organisations interrégionales,
 - Participation au débat sur l'avenir de la démocratie représentative et le rôle des parlements régionaux,
 - Organisation de l'Assemblée Générale ("Etats Généraux") des Régions d'Europe (Poznan/Wielkopolska-PL, 27 et 28 novembre 2003).

- ❑ **Influencer le débat sur la cohésion et les politiques structurelles dans une U.E. élargie**
 - Etablir une procédure de consultation entre les Régions, les entités nationales et européennes sur la gestion et la simplification des fonds structurels (mise en place d'un Groupe de travail),
 - Contribuer au débat sur la simplification des fonds structurels en organisant la 2e conférence des Ministres et Présidents de Régions sur la politique de cohésion de l'U.E. (Santa Anna di Isola Capo Rizzuto/Calabre-I, 5 et 6 juin),
 - Accroître la visibilité de l'expertise des Régions en co-organisant ou en participant aux principaux séminaires et conférences au niveau européen (par exemple, la conférence organisée par le CdR à Leipzig/Saxe-D 5 et 6 mai).

- ❑ **Sauvegarder la diversité culturelle et débattre de l'avenir des services publics en Europe**
 - Surveiller les travaux de l'OMC sur l'AGCS, défendre l'exemption, des règles et négociations de l'AGCS, de la culture, de l'éducation, des médias et des services médicaux,
 - Sauvegarder, dans le futur Traité constitutionnel européen, les compétences exclusives des Etats membres et des Régions dans ces domaines,
 - Surveiller l'élaboration du Livre vert de la Commission européenne. sur les services publics en Europe.

- ❑ **Contribuer au développement des Régions en établissant des partenariats régionaux et des projets de coopération multilatéraux**
 - Engager activement les Régions et leurs citoyens dans la discussion et la mise en oeuvre de projets thématiques et multilatéraux,
 - Accroître l'échange d'expériences en lançant un programme Centurio dans le cadre d'INTERREG IIIc en mettant l'accent sur les politiques de développement régional,
 - Promouvoir les meilleurs initiatives et projets interrégionaux,
 - Stimuler l'esprit de coopération multilatérale.

- ❑ **Améliorer la coordination avec les organisations interrégionales en Europe**

II. Initiatives spécifiques (au sein des Commissions)

❑ Affaires institutionnelles

- Contribution aux principaux événements européens en cours : Convention européenne, CIG, Elargissement,
- Compilation et publication d'un "Guide de référence" sur les formes de partenariat régional en Europe, sur la base d'un questionnaire adressé à toutes les Régions membres de l'ARE (Groupe de travail "Partenariat régional"),
- Publication d'un document intitulé "Régions - le rôle crucial de la Gouvernance sub-nationale dans la réussite de l'Europe" (Groupe de travail "Régionalisme en Europe"),
- Organisation d'un séminaire pour les Etats baltes (Kaunas, Lituanie) sur les thèmes du "Régionalisme" et de la "Coopération interrégionale",
- Evaluation et développement d'un cadre juridique et institutionnel pour la coopération interrégionale (Groupe de travail "Partenariat régional"),
- Organisation d'une conférence commune ARE/Fondation Bertelsmann sur les thèmes des Régions dans la Constitution européenne et la Conférence intergouvernementale.

❑ Développement régional

- Politique régionale et de cohésion : améliorer l'accès aux programmes et fonds de l'U.E.,
- Développement durable : mise en oeuvre des propositions du Sommet mondial de Johannesburg – Réseau global du développement durable et Forum de l'ARE sur le développement durable (Gera/Thuringe-D, 9 et 10 octobre),
- Environnement : concours pour le Prix de la Région la plus respectueuse de l'environnement,
- Tourisme : Forum sur le tourisme régional durable (Porec/Istrie-HR, 26 et 27 juin),
- Agriculture et développement rural : poursuite de l'évolution de la position des Régions sur la révision à mi-parcours de la PAC,
- Transports : perspectives régionales et contribution à la future politique commune des transports – Atelier sur "Régions et transports durables" (Lyon/Rhône-Alpes-F, 11 avril) – Conséquences pour les aéroports régionaux de l'existence de compagnies aériennes à bas prix.

❑ Soins médicaux – Soins aux personnes âgées

- Conférence des Ministres régionaux de la santé,
- Représentation du niveau régional au Forum européen de la santé publique,
- Mise en oeuvre des résultats du programme "Safety Across Europe",
- Etablissement de critères de qualification pour les professionnels des soins aux personnes âgées,
- Projets "Alive", "Cross Border Care", "Services and Prevention for the Elderly",
- Soutenir une collecte européenne de données et un système d'information sur les systèmes de retraite et d'assurance et les programmes spécifiques pour les personnes âgées.

❑ Egalité entre hommes et femmes

- Rôle des femmes dans le développement économique au niveau régional (conférence, Venise/Vénétie-I, 17 et 18 novembre),
- La violence faite aux femmes: prostitution, inégalité des chances - le rôle des Régions (séminaire, Paris/Ile-de-France, dernier trimestre 2003).

❑ Inclusion sociale

- Surveiller les Plans d'Action Nationaux et participer à la Plate-forme sociale européenne (réseau des quatre organisations représentatives des autorités locales et régionales),
- Prévention de la violence conjugale (Groupe de travail) et du suicide (réseau interrégional).

- ❑ **Culture, Education & Formation**
 - Protection et promotion des langues régionales et minoritaires,
 - Réseaux interrégionaux des Résidences d'écrivains et cafés littéraires,
 - Interactions entre économie moderne et éducation culturelle – “Homo Economicus versus Homo Ludens?” (conférence, Budapest-H, 23-25 octobre),
 - Education des groupes itinérants et des minorités ethniques itinérantes en Europe,
 - Promotion et élargissement du programme Eurodyssée.

- ❑ **Jeunesse**
 - Université d'été des Jeunes (Naples/Campanie-I, septembre),
 - Coopération avec les Conseils régionaux des jeunes,
 - Concours du Prix de la Région la plus ouverte aux jeunes.

- ❑ **Médias & Technologies de l'information**
 - Surveiller le développement des technologies de l'information dans les administrations publiques.

- ❑ **Promotion du régionalisme et des partenariats multilatéraux**
 - Université d'été de l'ARE (Naples/Campanie-I, septembre),
 - Fournir aux Régions membres une analyse comparative des tendances en matière de régionalisme en Europe,
 - Organisation de séminaires sur le régionalisme,
 - Coopération interrégionale (INTERREG IIIII, Centurio, Alive...)

- ❑ **Information & Communication**
 - Améliorer l'information des membres de l'ARE: “Revue hebdomadaire de l'ARE” par courriel et “Dossiers trimestriels” pour préparer les thèmes débattus au sein de l'ARE.